

## **NUMERO 28**

QUAND LA CRISE SANITAIRE  
DEVIENT SOCIALE : LA SITUATION DES  
TRAVAILLEU.R.SE.S DU SEXE

**AGATHE KIRCHHOFFER**

**PAUVÉRITÉ**

Le trimestriel du Forum -  
Bruxelles contre les inégalités

Soutenu par sa cinquantaine d'organisations membres, le Forum est un lieu d'amplification des expertises en matière de lutte contre les inégalités. Il travaille à la fois sur la compréhension des problématiques sociales et sur la recherche de solutions. Par le croisement des savoirs et des points de vue, l'analyse transdisciplinaire, l'innovation et la transformation sociale, Le Forum vise à sensibiliser l'opinion publique et le monde politique sur les problématiques liées aux inégalités sociales.

[www.le-forum.org](http://www.le-forum.org)

# Préambule

La crise sanitaire liée au Covid-19 que nous venons de traverser, et que nous traversons toujours à l'heure où nous écrivons ces lignes, n'a épargné aucun.e bruxellois.e. Toutefois, force est de constater que ce sont de nouveau les populations les plus vulnérables qui ont été le plus fortement impactées par cette crise sanitaire, devenue crise sociale sans précédent. Sur le fil, certaines personnes ont basculé suite à cette crise, entraînant une explosion des demandes, à l'image des files interminables qui se sont formées aux portes des structures d'aide alimentaire.

Dans de nombreux secteurs, de nouvelles mesures, au caractère exceptionnel, ont vu le jour afin de tenter de protéger les populations les plus exposées. Hébergement des personnes sans-abri dans les hôtels, moratoire sur les expulsions, facilitation de l'accès à un certain nombre d'aides sociales... Pour autant, une population, elle aussi déjà grandement fragilisée, semble être demeurée dans l'ombre : les travailleu.r.se.s du sexe (TDS).

Pour les accompagner dans cette crise, les associations qui leur viennent habituellement en aide sont toutefois restées présentes sur le terrain et ont tenté d'adapter au mieux leur offre à la situation. L'ASBL Alias est l'une de ces associations. Dans ce numéro de PAUVÉRITÉ, l'équipe d'Alias témoigne des nombreuses difficultés auxquelles les TDS ont dû — doivent toujours — faire face pour survivre dans ce contexte de crise.

Monde méconnu et stigmatisé, le travail du sexe semble être un pan oublié de cette crise sociale et sanitaire, sauf quand il est perçu comme un vecteur potentiel de transmission de la maladie et qu'il se voit interdit sur l'ensemble du territoire bruxellois<sup>1</sup>, sans aucune mesure compensatoire pour les personnes qui tirent leur revenu de cette activité. C'est peut-être là un des premiers fils à tirer du récit qui vous est ici présenté. Si, à l'image d'Alias, nous utilisons les termes «travail du sexe», force est de constater que durant cette crise, les travailleurs du sexe n'ont en aucun cas été considérés comme des travailleurs à part entière. Privé.e.s de statuts, ils/elles ont aussi été privé.e.s des mesures de protection telles que les droits passerelles, le chômage temporaire ou autre.

Cette négation de leur activité et du fait qu'il s'agisse pour la majorité d'entre eux/elles de leur unique source de revenus les a plongé.e.s dans une précarité absolue et a contraint de nombreux d'entre eux/elles à continuer à pratiquer leur activité dans la clandestinité absolue. Les exposant dès lors au stress du contrôle policier, à l'angoisse d'être éventuellement contaminé.e par la maladie, à l'impossibilité de compter sur la solidarité de leurs pairs dans leurs lieux habituels d'exercice de leur activité.

---

<sup>1</sup>/ Le travail du sexe est interdit suite à l'arrêté ministériel du 13 mars portant sur les mesures d'urgence pour éviter la propagation du coronavirus Covid19.

Les TDS représentent une population d'autant plus vulnérable qu'ils/elles cumulent de multiples fragilités. Une partie de cette population est notamment en séjour irrégulier sur le territoire. De même, la stigmatisation du travail du sexe implique une clandestinité des pratiques et une invisibilité des personnes elles-mêmes.

Ces fragilités multiples traversent le quotidien des TDS mais, en ce contexte de crise, elles les ont exposé.e.s à une précarisation extrême avec pour conséquence de nombreuses atteintes à leur santé mentale. Ce sont tous ces impacts, multiples, complexes, imbriqués, que le témoignage de l'équipe d'Alias met en avant. Mais l'équipe ne s'arrête pas à ce constat, elle émet également une série de propositions à l'attention des pouvoirs publics pour que les TDS ne soient plus les premières victimes de la crise.

# Introduction

À l'heure où cet article est écrit, nous voilà confrontés à la deuxième vague de la crise de Covid-19 alors que les effets de la première se font encore fortement sentir. Là où le monde entier s'inquiète et s'informe sur la situation sanitaire, le secteur associatif a, dès le début, tiré la sonnette d'alarme sur les dommages collatéraux de cette crise en elle-même mais aussi de sa gestion politique.

Nos craintes principales concernent évidemment la situation des personnes les plus précaires, celles laissées en marge de la société et pour qui les mesures n'ont pas été pensées. Qu'il s'agisse de l'accès à un logement, aux soins, ou encore, à un revenu de base pour subvenir aux besoins les plus essentiels tels que l'alimentation, l'ASBL Alias a été, comme beaucoup, un témoin de première ligne des difficultés rencontrées par les travailleurs du sexe HSH<sup>2</sup> et les travailleuses du sexe trans\* avec lesquelles elle travaille. Ces personnes étant majoritairement sans revenu, en séjour précaire et/ou répondant à la définition du sans-abrisme ou du mal-logement, l'objectif est ici, à travers leur témoignage direct et la mise en avant de situations concrètes, de rendre compte de la manière dont la crise actuelle ne fait qu'exacerber les difficultés et discriminations auxquelles les prostitué.e.s rencontré.e.s font déjà face en temps normal.

---

2/ Acronyme signifiant « Homme ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes ».

# 1. SITUATION ACTUELLE

## *LE TRAVAIL DU SEXE : ENTRE SUPPLÉMENT FINANCIER ET STRATÉGIE DE SURVIE*

Les mesures prises par les autorités fédérales et communales dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus ont eu, et ont toujours, un impact important sur les personnes qui exercent une activité prostitutionnelle. Bien que la pauvreté ne soit pas le lot de toutes les travailleuses du sexe (TDS), la prostitution reste l'une des stratégies qui permet, pour une très grande partie d'entre elles et eux, d'assurer une rentrée financière dans un contexte de vie précaire.

Dans le cadre de la crise sanitaire, le travail du sexe a été interdit dans toute la Belgique du 13 mars au 8 juin 2020. Les bars, saunas et hôtels de passe ont fermé leurs portes.; La rue et les parcs ont également été désertés, tant par les clients que par les TDS. Pendant ces deux périodes, la quasi-totalité d'entre elles et eux s'est vue privée d'une partie ou de l'ensemble de ses revenus.

La majorité des personnes avec lesquelles l'ASBL Alias a été en contact a arrêté d'exercer, ou adapté ses services en privilégiant le sexe tarifé à distance (notamment par webcam). Si, pour une partie des personnes que l'ASBL rencontre, la prostitution représente un complément financier permettant de boucler les fins de mois, pour certaines, il

s'agit de survie pure et simple.<sup>3</sup> Ils et elles ont donc été contraint.e.s de poursuivre les relations tarifées IRL<sup>4</sup>. En effet, sans statut de séjour et/ou revenu de remplacement (droit-passerelle, chômage ou CPAS), leur activité est l'unique moyen de subvenir à leurs besoins.

Lors du travail de rue dans les quartiers où s'exerce traditionnellement l'activité prostitutionnelle, la nuit, l'équipe a constaté un climat plus tendu que d'ordinaire. L'affaiblissement du contrôle social habituel (passant.e.s, commerces, collègues, etc.) a certainement généré du stress chez les travailleur.se.s du sexe. Les discours des personnes ont également mis en avant l'angoisse due au manque de clients et au risque d'amende pour non-respect des mesures sanitaires. Ces situations ont nourri colère et appréhension. Le contrôle policier s'est également manifesté sur le net, via les sites de rencontres. Certain.e.s TDS ont notamment rapporté avoir reçu la visite de policiers se faisant passer pour des clients.

### *UN PUBLIC ÉLARGI ET DES SOURCES DE VULNÉRABILITÉ QUI SE CUMULENT*

Pendant le confinement, l'ASBL — et ce fut sans doute le cas pour l'ensemble du secteur — a vu son public augmenter de 150 %<sup>5</sup>. Il y a également eu dix fois plus de démarches sociales que l'année précédente à la même période<sup>6</sup>. Les nouvelles personnes suivies cumulent souvent plusieurs vulnérabilités et sources de discriminations ; dans la

---

3/ En 2019, au moins 52 % des personnes suivies à Alias étaient sans aucun revenu officiel — chiffres issus de notre outil de récolte de données KORAL.

4/ In Real Life

5/ 156 personnes suivies par l'ASBL pendant le confinement, dont 41 nouvelles (+175 % par rapport aux nouvelles personnes de la même période en 2019) — chiffres issus de notre outil de récolte de données KORAL.

6/ Cela correspond à une démarche faite par un travailleur.se social.e suite à la demande d'un.e TDS (accompagnement extérieur, ouverture des droits médicaux, étalement de dettes, dépôt de plainte, etc.)

*Soumises aux impératifs contradictoires d'assurer leur survie tout en évitant les contacts avec autrui, beaucoup de personnes ont fait part de leur stress et d'un sentiment de culpabilité.*

plupart des cas, le fait d'être en situation de séjour irrégulier et/ou d'être une femme trans\*. La proportion de ces dernières a été exceptionnellement élevée pendant cette période. À titre de comparaison, sur toute l'année 2019, la proportion de nouvelles personnes trans\* ayant été en contact avec l'association était de 22 %, toutes offres de service confondues, contre 69 % pendant le confinement.

Soumises aux impératifs contradictoires d'assurer leur survie tout en évitant les contacts avec autrui, beaucoup de personnes ont fait part de leur stress et, parfois, d'un sentiment de culpabilité face à l'obligation de continuer leurs activités. À cela s'est ajouté un sentiment d'incompréhension et d'injustice vis-à-vis d'un déconfinement à géométrie variable.<sup>7</sup>

---

7/ Dans le plan de déconfinement, la prostitution a pu en principe reprendre depuis le 8 juin. [...] En pratique, elle demeure interdite dans certains lieux tandis que, dans d'autres, la réouverture est autorisée ou conditionnée à certains secteurs. Ces différences s'expliquent par l'inexistence officielle de la prostitution au niveau fédéral combinée à l'autonomie des communes dans la gestion de la prostitution sur leur territoire. <https://www.lalibre.be/debats/opinions/comment-mieux-protoger-les-personnes-prostituees-5f0dcb849978e246193f3a4c>

## **2. LA PRÉCARITÉ DE NOTRE PUBLIC EN QUESTION**

En temps normal, la plupart des TDS qui sollicitent les associations de première ligne telles qu'Alias se trouvent déjà dans une situation de précarité plus ou moins extrême. Beaucoup vivent une vie «sur le fil» faite de débrouilles, faute de solutions institutionnelles adaptées. La situation sanitaire a non seulement éliminé certaines de leurs alternatives (système D, travail au noir...) souvent vitales, mais elle a également eu des conséquences sur le fonctionnement du réseau psycho-médico-social bruxellois qui a dû, comme tout le monde, faire face à l'urgence. La gestion de cette situation, certes hors-norme, a amplifié les fragilités, pourtant déjà importantes, d'une grande partie des personnes qui exercent la prostitution.

### *L'ACCÈS AU TRAVAIL ET AUX DROITS SOCIAUX*

En situation de séjour irrégulier ou précaire, restreinte dans son accès au marché de l'emploi par de nombreux facteurs (formation inexistante ou non reconnue, addiction non traitée ne permettant pas d'envisager un emploi stable, maîtrise insuffisante de la langue, discriminations systémiques liées au genre ou à l'origine, etc.), une grande partie de ces personnes survit grâce à l'économie souterraine. Si certain.e.s exercent le sexe tarifé parmi d'autres activités non déclarées (bâtiment, nettoya-

ge, etc.), pour d'autres, il représente le seul secteur d'activités accessible et l'unique source de revenus.

Le confinement a rendu une majeure partie de ces ressources essentielles indisponible, sans qu'aucune alternative d'urgence ne soit mise en place par les pouvoirs publics — pourtant interpellés par le secteur sur le sujet<sup>8</sup>. Un exemple parmi d'autres est celui d'une TDS trans\*, que l'on sait particulièrement discriminée sur le marché de l'emploi, qui a fait une demande de revenu d'intégration sociale (RIS), refusée deux fois, dont une en plein confinement. La raison invoquée est qu'elle bénéficiait de « revenus de la prostitution ». Cela peut sembler paradoxal que le fait d'être transparent.e sur ses moyens de survie en déclarant un travail au noir revient à être contraint.e d'y rester...

## *L'ACCÈS AU LOGEMENT*

En temps normal, l'accès au logement est déjà épineux pour les personnes à faible revenu. En effet, trouver un logement à Bruxelles est extrêmement compliqué lorsqu'on dispose de moins de mille euros pour vivre, alors que loyer et charges mensuels pour un studio avoisinent les six-cents/sept-cents euros et que l'attente sur les listes de logements sociaux se compte parfois en dizaine d'années<sup>9</sup>. Sans parler des nombreux propriétaires qui refusent purement et simplement de louer leur logement aux bénéficiaires des aides sociales. Pour les personnes sans revenu, la situation est évidemment plus compliquée encore. Elle ouvre la voie aux « solutions » alternatives et instables que sont la sous-loc-

---

8/ Ibid — Carte blanche publiée par les acteurs bruxellois du secteur le 15 juillet.

9/ <https://logementbruxellois.be/candidat/attribution/>

tion, l'hébergement temporaire chez les proches ou les connaissances, les squats, la location de logements insalubres, etc.

Pour beaucoup, le confinement fut tout simplement intenable. Au stress de devoir se confiner, s'est ajouté celui de devoir trouver en urgence un logement, ou celui de ne plus avoir de quoi payer son loyer. Des chambres ont été ouvertes dans les hôtels et divers lieux d'hébergement d'urgence pour loger de nombreuses personnes touchées par le sans-abrisme et, enfin, stabiliser leur situation<sup>10</sup>. Mais cela s'est vite révélé insuffisant, laissant certain.e.s d'entre elles et eux sur le carreau, tout en subissant la pression sociale et policière du confinement.

Tensions et chantage sexuel figurent parmi les conséquences endurées par les personnes contraintes de loger chez une connaissance, faute d'autre alternative disponible. Dans les centres Fedasil, certaines personnes ont expliqué qu'aux conditions de vie quotidiennes déjà difficiles, s'était ajouté le stress de ne plus avoir d'échappatoire face aux situations de violence ou de harcèlement liées à leur identité de genre ou orientation sexuelle. Enfin, plusieurs personnes suivies par Alias ont été menacées d'expulsion par leur propriétaire. Souvent, elles ont négocié elles-mêmes avec leurs bailleurs, mais pour celles qui sous-louaient ou n'avaient pas de baux en règle, la marge de négociation était faible. Les mois de confinement passant, celle-ci s'est réduite à peau de chagrin. Quelques personnes ont pu être aidées grâce à l'aide d'urgence de la Fondation Roi Baudouin.

---

10/ « Pour donner aux personnes sans-abri la possibilité d'échapper à la pandémie, il n'y eut d'autre choix à Bruxelles comme dans d'autres villes que de leur offrir un logement où ils pourraient respecter le confinement. Depuis, ils y ont suffisamment séjourné pour qu'une série de droits (au logement, au revenu minimum...) puissent leur être donnés ou rendus." <https://www.wort.lu/fr/international/le-confinement-a-adouci-le-sans-abrisme-5f06b0f4da2cc1784e3612f2>

## *L'ACCÈS AUX PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ (ALIMENTATION ET HYGIÈNE)*

Les pertes de revenus engendrées par le confinement ont contraint certain.e.s TDS à prioriser les dépenses vers l'acquittement du loyer et des factures. Pour ceux et celles vivant en rue, le confinement de toute la population a drastiquement épuisé les ressources habituelles (surplus des restaurants, argent de la manche, etc.). Cette aggravation considérable de situations financières déjà précaires a fait exploser les demandes en produits de première nécessité et entraîné la saturation du réseau de distribution de colis alimentaires.<sup>11</sup> En outre, pour une partie du public subissant des discriminations en raison de son identité de genre, se rendre dans certains lieux de distribution n'était pas aisé. Cela nous a amené à réaliser une distribution alimentaire hebdomadaire au sein de nos locaux<sup>12</sup>, bien que cela n'ait jamais fait partie de notre mission de base.

## *L'ACCÈS AUX SOINS*

Certain.e.s TDS vivent, pour un temps long ou court, sur le territoire belge mais résident dans d'autres pays européens, avec un titre de séjour plus ou moins précaire. La raison tient souvent au fait qu'elles ne trouvent pas d'opportunité dans leur pays de résidence, ou qu'elles ont obtenu l'asile dans ce pays mais vivent pour diverses raisons en Belgique (réseau social plus développé, menaces qui se poursuivent dans le pays d'accueil, etc.). Certain.e.s TDS ont aussi l'habitude de voyager dans toute l'Europe afin de maximiser leur clientèle. Pour ces personnes,

---

11/ "De mars à juin 2020, 55,4 % de nourriture supplémentaire a été distribuée par rapport à la même période l'année dernière." [https://www.rtbf.be/info/societe/detail\\_la-crise-pousse-davantage-de-belges-vers-les-banques-alimentaires?id=10541122](https://www.rtbf.be/info/societe/detail_la-crise-pousse-davantage-de-belges-vers-les-banques-alimentaires?id=10541122)

12/ 59 colis distribués à 24 personnes différentes — chiffres issus de notre outil de récolte de données KORAL.

l'accès aux soins en Belgique est souvent compliqué, et beaucoup font régulièrement l'aller-retour entre la Belgique et le pays de résidence afin de se faire soigner.

Avec la fermeture des frontières et l'obligation de se confiner, certain.e.s de ces travailleur.e.s mobiles sont resté.e.s bloqué.e.s en Belgique sans accès à des traitements parfois aussi fondamentaux que des antirétroviraux pour les personnes vivant avec le VIH.

Ainsi, plus de la moitié des personnes nouvellement suivies pendant cette période n'avait, au moment du premier contact avec l'équipe d'Alias, pas d'accès effectif aux droits médicaux en Belgique. Des demandes d'aide médicale urgente (AMU) ont été introduites, mais une partie des personnes suivies n'avait toujours pas accès à leurs traitements après plusieurs mois, et les CPAS rechignent parfois à prendre en charge le coût conséquent de ces médicaments. Ce type de lourdeur administrative est un frein réel et important à l'accès aux soins. Du jour au lendemain, des personnes vivant avec le VIH se sont ainsi retrouvées sans traitement. Des personnes qui affichaient jusque-là une charge virale indétectable, donc non contaminante, ont potentiellement pu le devenir. Sans négliger l'angoisse générée par l'incertitude du moment de la reprise du traitement.

L'équipe a parfois dû trouver des solutions de secours in extremis afin de permettre à quelques escorts de poursuivre leurs traitements antirétroviraux. Elle a notamment eu recours au service de dépannage organisé par le CETIM<sup>13</sup>, qui a mis gratuitement à disposition des fins de boîtes d'antirétroviraux. Certain.e.s TDS ont également pu compter sur la solidarité d'autres personnes séropositives<sup>14</sup>.

---

13/ Principal centre médical de référence pour le VIH/SIDA en Belgique

14/ Par exemple, une personne a avancé une de ses boîtes déjà achetées, car elle avait une réserve pour plusieurs mois.

### **3. STIGMATISATIONS ET RISQUES**

Au quotidien, les TDS subissent toutes sortes de stigmatisations, tant au niveau individuel qu'institutionnel<sup>15</sup>. Les TDS trans\* en situation de séjour précaire ou irrégulier font particulièrement face à ces discriminations multiples, en raison de leur identité de genre, de leur profession et de leurs origines. Sans nier la nécessité de mesures radicales face à cette épidémie, il a aussi été constaté que la crise sanitaire avait parfois servi de paravent commode pour justifier une politique anti-prostitution déjà à l'œuvre dans certaines communes bruxelloises.

D'une part, si l'exercice de la prostitution a été interdit durant le confinement, au même titre que d'autres activités, la répression policière, habituelle depuis plusieurs années (amendes, intimidations, mégenrage<sup>16</sup>, humiliations, infantilisation), s'est accrue à l'encontre des travailleu.r.se.s du sexe, notamment en rue. D'autre part, et sans concertation avec les associations et personnes concernées, la Ville de Bruxelles a de nouveau interdit l'exercice de la prostitution sur son territoire le 28 septembre alors que celle-ci est demeurée autorisée partout ailleurs. Cette seconde interdiction a été suspendue par décision du Conseil d'État le 9 octobre, car ne relevant pas de la compétence du Bourgmestre.

---

15/ <https://www.amnesty.org/download/Documents/POL4040612016FRENCH.pdf>

16/ Le mégenrage est l'action de désigner une personne par un genre qui ne correspond pas à son identité de genre (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Mégenrage>)

Si on ne peut que saluer l'effort financier fait par la Région pour permettre aux associations de faire face dans ce contexte particulièrement difficile, on regrette cependant qu'au niveau local, des aides financières substantielles n'aient pas été proposées directement aux TDS qui se sont retrouvés sans revenus.

*La principale conséquence de ce basculement vers une activité prostitutionnelle plus clandestine encore est l'augmentation des risques de violences physiques et sexuelles*

Pour échapper aux amendes, les prostitué.e.s contraint.e.s de poursuivre leur activité l'ont fait de façon moins visible et moins accessible — y compris pour les associations de terrain<sup>17</sup>. Pour la partie la plus vulnérable d'entre eux et elles, les lieux extérieurs d'exercice de la prostitution (rue, bars, parcs, sauna, etc.) sont les seuls endroits de contact possibles

avec un.e travailleur.se social.e, via le travail de rue. Cela peut concerner les personnes sans téléphone ou sans moyen pour se fournir du crédit, les personnes qui ne savent ni lire ni écrire les langues nationales, ou encore avec d'importants troubles mentaux.

La principale conséquence de ce basculement vers une activité prostitutionnelle plus clandestine encore est l'augmentation des risques de violences physiques et sexuelles. En effet, la clandestinité entrave non seulement le contrôle social, mais aussi la solidarité face aux agressions — notamment en rue. Certaines femmes trans\* travaillant à Yser ont expliqué qu'avec la fermeture des hôtels de passe, elles ont dû recevoir leurs clients chez elles. Le fait d'être seule en leur compagnie, à leur domicile privé, a encore augmenté le risque d'actes violents et/ou de harcèlement. Enfin, la clandestinité réduisant aussi leur visibilité par

---

17/ Sur la même période en 2019, il y a eu 104 contacts contre seulement 22 en 2020 pour un nombre similaire de travail de rue.

les clients, les prostitué.e.s ont parfois dû se résoudre à réduire leur prix et à accepter des pratiques sexuelles plus à risques en termes de contaminations VIH/IST mais aussi de propagation COVID. Moins de contacts en travail de rue a signifié moins d'informations transmises et de matériels de réduction des risques distribués, moins de soutien et de conseils pour ces personnes.

## 4. LA SANTÉ MENTALE

En règle générale, la précarité et les stigmatisations quotidiennes que subissent une grande partie des personnes exerçant la prostitution sont des facteurs de risque importants pour leur santé mentale.

Avec la crise sanitaire, se sont ajoutés le stress et l'anxiété générés par cette situation hors du commun, l'isolement et la raréfaction des liens sociaux, la précarisation due à l'absence de solutions financières alternatives. Tout cela a créé une faille favorable à l'accroissement des problèmes de santé mentale chez des personnes déjà sous pression. Décompensations, angoisses, dépressions, idées suicidaires sont autant de phénomènes dont l'équipe a été témoin durant et depuis le confinement. Les lignes d'urgence psychologique ont été un recours salvateur, mais elles ne sont pas toujours accessibles pour les personnes qui parlent peu ou pas les langues nationales, ni adaptées au sujet tabou et mal connu du travail du sexe<sup>18</sup>.

---

18/ Pas adaptées dans le sens où, parfois, l'interlocuteur/trice n'est pas formé.e sur les questions de travail du sexe et peut se trouver démuni.e ou jugeant face à ce sujet, mais aussi parce que, sans lien de confiance préalable avec le professionnel, très peu sont les TDS qui peuvent/veulent parler de leur activité à un.e inconnu.e.

# Conclusion

## *PISTES DE SOLUTIONS POLITIQUES AUX PROBLÉMATIQUES ABORDÉES*

Nos observations de terrain, les demandes et les témoignages des travailleu.r.se.s du sexe/prostitué.e.s avec lesquel.le.s nous travaillons tous les jours nous permettent d'affirmer que la pluralité des réalités concernant le travail du sexe est telle qu'aucune solution simpliste et uniformisante n'est souhaitable. Néanmoins, plusieurs mesures nous semblent urgentes à envisager afin de répondre à la situation sociale alarmante que vivent beaucoup d'entre elles et eux.

*La pluralité des réalités concernant le travail du sexe est telle qu'aucune solution simpliste et uniformisante n'est souhaitable.*

Premièrement, et de manière globale, il semble évident pour la plupart des acteurs de terrain que la politique migratoire et sociale actuelle ne permet plus à de nombreuses personnes sur le territoire national de (sur)vivre dignement<sup>19</sup>. Pour beaucoup, l'accès

aux droits élémentaires tels qu'un statut de séjour stable, un logement, un travail et des soins de santé relève du parcours du combattant. La prostitution est parfois l'une des seules solutions de survie disponible, notamment pour les personnes sans-papiers ou en séjour précaire.

---

19/ <https://www.ceraic.be/agenda/carteblanche-crisemigratoireoucrisedelaccueil.pdf>

À titre d'exemple, le CPAS de 1000 Bruxelles a lancé une cellule Covid chargée de débloquer des aides exceptionnelles en raison des répercussions sociales négatives de la crise. Cette initiative, que l'on ne peut que saluer et qui soulagera nombre de personnes, exclut malheureusement et encore une fois les personnes en situation de séjour irrégulier. Ces personnes sont pourtant les premières touchées par les conséquences économiques et sanitaires de la crise Covid-19. Et on peut redouter que cette crise ait des conséquences sur le long terme. Qui sait si, suite au confinement, la perte d'emplois précaires (CDD, intérim) pour une partie de la population n'aura pas pour conséquence une éventuelle saturation du marché noir, aggravant encore, si c'est possible, la situation des moins qualifiés ?

Deuxièmement, du côté des personnes qui désirent (et peuvent légalement) exercer le travail du sexe, il nous semble indispensable de mettre en place un cadre législatif clair, accessible et sans risques judiciaires. Car, en Belgique, la prostitution est en principe considérée comme une activité professionnelle et est donc soumise à l'impôt et aux cotisations sociales. En revanche, tout contrat de travail se référant explicitement à cette activité peut être considéré comme nul car contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs et laisse ainsi le ou la TDS sans possibilité de faire valoir ses droits.<sup>20</sup>

Un accès au travail sans équivoque aurait notamment permis de protéger certain.e.s TDS, en leur rendant accessibles les aides dont ont bénéficié les autres travailleurs et travailleuses du pays pendant la période de confinement. Encore une fois, cela ne règle absolument pas la question pour les personnes qui n'ont tout simplement pas accès au marché de l'emploi.

---

20/ Gilson, Steve; et. al. *Aspects juridiques de la prostitution, droit pénal, droit administratif, droit social et droit fiscal*. Anthémis (2017) (ISBN:978-2-8072-0231-3) 212 pp. pages

Troisièmement, au niveau local, il nous semble urgent de réfléchir à une politique qui ne soit pas uniquement répressive, dans les communes bruxelloises où c'est le cas. Chasser les prostitué.e.s de leurs lieux d'exercice sans proposer d'alternative ne fait qu'accentuer encore plus leur isolement et leurs vulnérabilités, et entrave le travail des associations. Nombre de TDS dans des situations plus que précaires ont passé les mois de confinement sur le qui-vive, pour échapper aux contrôles et aux amendes infligées par la police. Chacun.e est bien conscient.e qu'il n'y a pas de solution miracle, mais entamer un dialogue avec les premie.re.s concerné.es ainsi qu'avec le secteur associatif nous semble un préalable indispensable à la réflexion politique en la matière.

Enfin, il nous semble impératif d'harmoniser entre les communes l'application des règles minimales d'octroi et les procédures administratives relatives aux aides sociales, notamment à l'AMU et au RIS, afin d'assurer une égalité de traitement entre les individus, quel que soit le lieu de résidence. Souvent, les personnes qui viennent à notre rencontre n'arrivent tout simplement pas à faire valoir leurs droits en raison des lourdeurs bureaucratiques, de la complexité des démarches et de l'hétérogénéité des règles entre les CPAS ou entre les services communaux. Dans certains cas, les personnes font aussi face à une discrimination directe basée sur leur origine, leur genre et/ou l'exercice de la prostitution. Durant le confinement, et pour répondre à la gravité de la situation, certains services ou agents sociaux et communaux ont mis en place des actions concrètes : facilitation de l'accès à leurs services via la possibilité d'effectuer les démarches en ligne, fluidification des contacts et de la communication en fournissant à l'équipe leur ligne directe, etc. Grâce à cela, des ouvertures de droits médicaux et sociaux ont pu se faire dans des délais raisonnables pour les personnes concernées.

Cette situation hors du commun a agi comme un révélateur des failles de notre système social. Comme beaucoup, Alias espère que les simplifications, flexibilités et solidarité entre les services entre-aperçues pendant cette période puissent s'inscrire dans le long terme, au bénéfice des personnes les plus vulnérables de notre société ●

Ce texte n'engage que ses auteurs et ne reflète pas nécessairement les positions du Forum - Bruxelles contre les inégalités. Les titres, intertitres et la structure du texte relèvent de choix éditoriaux du Forum - Bruxelles contre les inégalités.

---



Avec le soutien du CPAS de Saint-Gilles  
et de la Commission communautaire française.

---

Editeur responsable: Nicolas De Kuyssche - Rue Fernand Bernier  
40, 1060 Saint-Gilles - 02/600.55.66 - Graphisme: Gaëlle Grisard

---

Numéro 28, Septembre 2020.

## PRÉSENTATION

La crise sanitaire que nous connaissons actuellement n'a épargné personne. Toutefois, force est de constater que ce sont encore une fois les populations les plus vulnérables qui sont les plus touchées. Les auteurs de cette contribution souhaitent témoigner des conséquences de cette crise parmi une population, souvent méconnue et stigmatisée : les travailleu.r.se.s du sexe. Au travers de récits et témoignages recueillis auprès de leur public, l'équipe d'Alias tente de nous faire comprendre les répercussions de cette crise sur ce public aux fragilités multiples.

### *L'AUTRICE*

Agathe Kirchhoffer est travailleuse sociale. Ce texte est le fruit du travail de toute l'équipe. L'ASBL Alias travaille depuis 10 ans avec des travailleu.r.se.s du sexe/prostitué.e HSH (Homme ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes) et trans\*. L'offre de service proposée, gratuite et anonyme, est multiple : accompagnement psycho-médico-social individuel à bas seuil d'accès, permanences médicales, travail de rue (distribution de matériel de réduction des risques, prise et transmission d'informations, etc.), activités communautaires et participatives (groupes de parole, focus group, repas, témoignages, vidéos, etc.), permanences internet (diffusion de l'offre aux personnes travaillant en privé, discussions et conseils en ligne, etc.), et permanence d'accueil.